



Licenciement / rupture conventionnelle

Par **Yaelie**, le **29/09/2022** à **15:41**

Bonjour, j'aurais des questions suite à la perte de mon emploi.

Mon employeur est prestataire pour un parc. Ils ont décidé de mettre fin à leur travail ensemble, nous sommes donc 4 personnes à perdre notre emploi où nous sommes en CDI depuis un peu plus de 1 an. Mon employeur m'a proposé une rupture conventionnelle avec une indemnité de 615€brut. Néanmoins je vais me retrouver sans emploi, avec une indemnité pôle emploi de 850€. Je voulais savoir si cette rupture était la meilleure option pour moi. Quel type de licenciement aurait pû être envisagé..

Un licenciement économique dans ce genre de cas n'était pas envisageable. J'ai dû signer cette rupture pour avoir accès au document. Mon délai de rétractation va jusqu'au 10 octobre mais j'ai peur d'avoir pris la mauvaise décision.

Merci de votre aide

Cordialement.